

(Suite pages intérieures)

Mais vouloir accueillir de nouveaux habitants dit pouvoir leur offrir des logements. En effet, de nombreux logements restent vacants à Boisset. Régulièrement, nous avons informé les propriétaires des aides qu'ils pouvaient obtenir pour rénover leurs biens afin qu'ils ne se détériorent pas et qu'ils puissent un jour accueillir de nouveaux habitants. Un autre sujet et non des moindres : le PLUi. Nous avons régulièrement participé à des réunions sur le PLUi du pays de Maurs (voir le bulletin n°17). Il définit les règles générales d'utilisation du sol, en détermine les usages (urbain, agricole ou naturel) et fixe les règles de constructibilité sur le territoire considéré. C'est pourquoi, il a été procédé à une enquête publique sur

Retour sur la vie de notre village

Ce deuxième semestre 2025 a été tout aussi riche en événements ou en animations grâce à nos associations et nos bénévoles. Comme chaque début d'été, les Pages Boissetoises ont ouvert « le bal » avec une représentation des élèves de notre école Antonin Malroux qui nous ont offert un spectacle de qualité. En août, deux événements annuels ont de nouveau connus le succès : la soirée Bourriols organisé par l'association du sarrasin et la fête de la Saint Roch. Septembre a été marqué, quant à lui, par les journées du patrimoine et des danses folkloriques.

Une nouveauté cette année, en octobre, les jeunes boissetois ont proposé une soirée moules-frites qui a connu un franc succès sans oublier naturellement la fête du sarrasin. Autre événement qui marqué novembre, c'est le repas organisé par l'association des anciens combattants à l'issue de la commémoration du 11 novembre. Ce fût

le projet de PLUi de notre canton en juin 2025. L'ensemble des requêtes qui aura été recueilli dans les villages du Pays de Maurs pourront aider ensuite à la prise de décision. Lorsque le PLUi sera finalisé, il sera disponible en Mairie ou sur le site de la Comcom.

Ce bilan exhaustif retrace les principales actions de ces 6 années passées à servir notre commune. Et cela n'aurait pu être réalisé sans le travail des agents municipaux ! Si vous souhaitez redécouvrir les différents projets mis en œuvre, n'hésitez pas à vous replonger dans les bulletins municipaux ou les comptes rendus des Conseils Municipaux disponibles sur le site de la Mairie.



l'occasion également d'inaugurer le nom de notre salle polyvalente : Salle Raymond Descargues en présence de la famille et du Sénateur, Stéphane Sautarel. Enfin, nous avons fini l'année avec la journée en faveur du Téléthon et la choucroute des aînés.

Nous nous sommes aussi réunis fin novembre avec des représentants de chaque association pour vous concocter une année 2026 entre rendez-vous incontournables et nouveautés. L'année prochaine, vous retrouverez les événements habituels mais aussi quelques petites nouveautés comme des animations proposées par nos jeunes ou bien encore la grande fête du vélo, de Selle en scène pour lesquelles nous espérons vous voir nombreux !

État Civil

Ils se sont dit oui...

Sandra PAULO & Damien GRELOU, le 26 avril
Caroline BELIN & Kévin SABATIER, le 7 juin
Julie CARSAC & Nicolas PEYRISSAC, le 12 juillet
Sylvie LENAIN & Alexis MOURADOFF, le 16 juillet

Bienvenue...

Zélie, fille de Doriane VACQUIN & Léa PATROIS
Antoine, fils de Gérard VIGIER & Inès NERI
Nesta, fils de Damien GRELOU & Sandra PAULO

Ils nous ont quitté...

Simone RIGALDI, veuve Lac, le 7 janvier	Léone MARCENAC, veuve Cayrou, le 11 juin
Urbain LAVERGNE, le 17 janvier	Elisa SEMENZIN, le 21 juillet
Jeanne ESTIVAL, veuve Lac, le 20 février	Maria LAC, veuve Lavergne, le 8 décembre
Francis VIGIER, le 27 février	Anne ROQUES, ép. Bedousac, le 10 décembre
Jean-Marc CANTOURNET, le 28 mars	André LACOSTE, le 17 décembre
Denise PUECH, veuve Asfaux, le 1er avril	



Bonne retraite...

Après 18 années passées au sein de notre Mairie en tant qu'Agent polyvalent des services techniques, Georges Mazet prendra sa retraite fin janvier.

Son parcours illustre un professionnalisme et une contribution précieuse à la vie de notre commune. Un grand merci à lui pour son implication.

Nous lui souhaitons une belle retraite, remplie de sérénité, de santé et de nouvelles inspirations.



L'actualité Boissetoise...

Numéro 18 - 2^{ème} semestre 2025

Édito

Chères Boissetoises , chers Boissetois,

Décembre est là et avec lui se profile les fêtes de fin d'année ! Pour notre commune, 2025 aura été marquée comme les précédentes années, par des projets concrets, des moments de convivialité avec une mobilisation constante de nos bénévoles, de nos associations que je tiens à remercier chaleureusement.

Au quotidien les agents communaux ont été à mes côtés pour assurer le bon fonctionnement de la commune et je les en remercie.

Ce mois de décembre nous invite aussi à penser à celles et ceux qui traversent des moments difficiles , à ceux qui sont isolés ou malades, merci aux membres du CCAS pour la présence attentive et le soutien qu'ils offrent à nos concitoyens.

L'année 2026 qui s'ouvrira en janvier, aura également une dimension particulière : les dimanches 15 et 22 mars 2026, dates des élections municipales, seront un rendez-vous important de notre vie démocratique. Comme le veut le cadre républicain les communications institutionnelles resteront neutres et dédiées uniquement à l'information sur la vie communale, néanmoins rappeler que ce moment appartient à chacun d'entre vous. Votre participation, votre voix sont la force même de la démocratie locale.

Comme je l'avais annoncé aux vœux de janvier 2025 je ne solliciterai pas un nouveau mandat, je souhaite toutefois vous exprimer toute ma gratitude pour la confiance que vous m'avez témoignée durant ces années partagées ensemble.

En cette fin d'année, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de très belles fêtes de Noël en famille je n'ignore pas que cette période, souvent synonyme de joie peut aussi raviver des moments de solitude ou de tristesse. Puissent ces fêtes vous apporter autant que possible des instants de chaleur partagée et vous insufflez l'élan nécessaire pour aborder 2026 avec confiance.

Dominique Beaudrey



Brèves

Élections municipales

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

En application de la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin dans les communes moins de 1 000 habitants est maintenant un scrutin de liste paritaire. Ce mode de scrutin s'applique également à l'élection des adjoints au maire. Ce qui veut dire désormais que, tous les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct, sous forme d'un scrutin proportionnel de liste paritaire à deux tours (sans aucune modification possible de la liste).

Pouvoir voter !

Si vous souhaitez voter alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote recouvré.

Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 17 janvier à 11h00 à la salle polyvalente Raymond Descargues en présence de Madame le Maire, des conseillers municipaux et des agents communaux. Ce sera aussi l'occasion de se retrouver en ce début d'année autour d'un verre de l'amitié pour la dernière fois.

Rénovation de nos routes

La société SAS CAUMON-NAU a débuté les travaux sur les routes concernées par ces rénovations 2025 : voies communales de la Brueille et de Boissadel, impasse des Pêcheurs, chemin du rocher du corbeau, chemin des puits, route du chevrier (Mazières).

Fermeture Mairie

Votre Mairie sera fermée du 26 au 31 décembre.

Bulletin municipal semestriel de la Mairie de Boisset – 350 numéros imprimés par nos soins

Directeur de la publication : Dominique Beaudrey – **Ont participé à ce numéro :** Lydia Lagarde, Jean-Pierre Lavergne, Pierre Rouquier, Valérie Lefèvre – **Crédit photos :** Mairie – Hélène Teulade

Horaires : Lundi & vendredi (8h-12h), mardi & jeudi (8h-12h & 13h30-17h) - **Permanence élus sur rendez-vous**

Contacts : tél. 04.71.62.20.97 – email. communeboisset@wanadoo.fr - www.commune-boisset-cantal.fr

Ne pas jeter sur la voie publique



Bientôt 6 ans...

Cela fait bientôt 6 ans que le Conseil Municipal autour de Dominique Beaudrey, son Maire, œuvre pour répondre aux besoins de la commune tout en maîtrisant son budget qui reste encore fragile. Mais, nous pouvons souligner qu'il est aujourd'hui à l'équilibre grâce à tous les efforts réalisés durant cette période. D'ailleurs, pour ce dernier numéro de votre bulletin municipal, nous avons souhaité faire un retour sur les principaux faits marquants de notre mandat.

Une prise de fonction retardée

En raison du confinement et de la crise sanitaire début 2020, le conseil municipal n'avait pas pu prendre ses fonctions immédiatement. Il a seulement été mis en place qu'en mai 2020 alors que les élections avaient eu lieu en mars. Mais cela n'avait pas empêché la Mairie de continuer à fonctionner grâce au précédent Conseil Municipal et à l'ensemble des agents municipaux qui ont toujours été à pied d'œuvre pour assurer la continuité du service public.

La première action a été de faire un état des lieux des affaires en cours et à venir sans oublier l'étude de notre budget. L'objectif de ce travail : rationaliser toutes nos dépenses des travaux à effectuer et les prioriser, demander différents devis dans le respect des marchés publics, négocier au mieux les prix et monter des dossiers pour obtenir des subventions au niveau départemental, régional et national. Pour accompagner tout ce travail, en plus des Conseils Municipaux, huit commissions ont été mises en place pour suivre au plus près la vie de la commune et de ses projets. Après chacune de leur réunion, elles devaient présenter leur travaux ou réflexions au Conseil Municipal pour validation. En voici, la liste :

- **Commission budget-économie locale** en charge d'établir le budget communal afin de le soumettre au Conseil Municipal et de suivre l'économie locale.
- **Commission urbanisme et environnement** pour suivre l'évolution du plan d'occupation des sols, les permis de construire et les projets d'aménagement sur la commune.
- **Commission travaux** pour améliorer la voirie, les bâtiments communaux, la distribution et le traitement de l'eau, l'assainissement, le chauffage.
- **Commission affaires scolaires, garderie et cantine** pour organiser et gérer le temps des enfants hors temps scolaires, la cantine et de travailler en lien avec les enseignants.
- **Commission appels d'offres** qui rédige les cahiers des charges, réceptionne les devis et sélectionne les entreprises pouvant se charger des travaux avant de les présenter au Conseil Municipal pour validation.
- **Commission vie culturelle** qui prépare, en lien avec nos associations, les calendriers des événements et qui recueille les demandes de subventions.
- **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) pour gérer les actions d'aide aux personnes âgées, aux personnes en difficultés ou encore à la jeunesse.
- **Commission tourisme** afin de développer le tourisme à Boisset.



Enfin, une dernière commission a vu le jour en 2024 sur notre attractivité afin de répondre à la baisse de fréquentation dans notre école, le nombre d'habitations vacantes. L'ensemble de ces commissions ont permis tout au long de notre mandat de suivre les projets de notre village. Pour vous informer de tout cela, la Mairie s'est aussi doté d'un site internet propre qui pourra continuer avec la nouvelle municipalité, et même à évoluer et s'améliorer pour répondre à vos attentes.

Des travaux nécessaires

Depuis 2020, différents travaux importants ont été engagés sur notre commune comme les routes, l'eau et l'assainissement, le local des cantonniers, la rénovations des bâtiments communaux, l'installation de la fibre...

Boisset est une commune étendue avec un réseau routier de plus de 80 km. Nous avons donc décidé de l'entretenir régulièrement afin qu'il ne se dégrade pas trop vite. Nous vous rappelons qu'une petite partie de cet entretien est pris en charge par la Direction Départementale de l'Équipement (à l'exemple de la route du centre-bourg), mais que la majorité est à la charge de notre collectivité. Ainsi depuis plus de 5 ans, nous avons fait intervenir des sociétés extérieures sur les routes les plus abîmées d'Est en Ouest, du Nord au Sud. Pour l'entretien courant, ce sont nos cantonniers qui en ont eu la charge. Cela n'aurait pu se faire sans les subventions telles que la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) que nous avons obtenu pour ces travaux.

Autre point : l'eau et l'assainissement. Depuis plusieurs années, nous connaissons de plus en plus de restrictions d'eau. Il est donc important de la préserver et d'être constamment en alerte pour vérifier sa qualité. La première chose qui a été réalisée, est un diagnostic afin de mettre à jour la carte du réseau d'eau potable.

Cela a montré la bonne gestion de notre réseau d'eau potable et qu'il y avait peu de fuite. Ce diagnostic nous permettait de demander des subventions pour des travaux comme par exemple la mise en conformité de nos sources. En effet, aujourd'hui, nous avons une obligation de créer une protection immédiate autour des sources qui alimentent la commune. Un périmètre de sécurité est donc en cours de conception autour de chacune d'elles grâce à une déclaration d'utilité publique.

A la suite de cela, des travaux pourront être réalisés pour réduire l'accès aux sources. Premier semestre 2026, nous reprendrons aussi les captages afin de trouver les sources. Sans oublier, la nouvelle station d'épuration des eaux usées mise en route début 2020 avec le lancement des postes de refoulement et l'alimentation de la station. S'intégrant parfaitement dans le milieu naturel, elle utilise un procédé efficace, facile à exploiter et s'intégrant parfaitement dans le milieu naturel : l'épuration des eaux usées par filtres plantés de roseaux. **La prochaine étape sera la gestion de notre eau potable par le nouveau syndicat de la Fontbelle afin de se conformer à la réglementation en vigueur au 1^{er} janvier 26.** Décision prise par une délibération en février dernier.

Côté gestion des déchets, comme vous le savez, la collecte et le traitement de nos déchets coûtent de plus en plus chers. C'est pourquoi, la Communauté de commune de la châtaigneraie a réduit les points de collecte en en mettant de nouveaux en place. L'objectif est de mieux trier, de réduire nos déchets et nos coûts. Pour Boisset, ce sont 4 points de collecte qui ont été créés. Un cinquième sera prochainement créé sur la route du plateau. De même, des compostes collectifs ont été installés sur la commune et des formations ont été réalisées pour apprendre à mieux gérer nos déchets !

Sur plan énergétique, des travaux ont été également réalisés notamment l'isolation de la Mairie et de l'école, changer la chaudière pour une autre plus économique et moins énergivore. Mais d'autres améliorations sont envisagées et nécessaires comme dans la salle polyvalente Raymond Descargues avec la rénovation des huisseries, l'isolation... Même chose pour notre école qui a besoin d'un bon lifting. Toutefois, en raison d'un budget qui n'est extensible, nous n'avons pas pu tout mettre en œuvre. Le parti a été pris de faire un nouveau local pour nos cantonniers. L'ancien n'était pas pratique et sa vétusté engendrait de fortes dépenses énergétiques. Les travaux débiteront l'année prochaine (voir bulletin n°17).

Enfin, pour faire encore un peu plus d'économies, les lumières sont éteintes entre 23h00 et 6h00. Ce dispositif nous a déjà permis de réduire de manière substantielle notre facture d'électricité.

Nous pourrions terminer ce tour d'horizon des travaux par l'installation de la fibre. Pour cela, la première étape a été de finaliser l'adressage. En effet, pour être éligible à la fibre, l'habitation devait disposer d'une adresse valide. Ensuite, les travaux d'installation de la fibre ont pu commencer. Les fils ont été enfouis lorsque cela le permettait grâce aux fourreaux existants. Toutefois, si les tuyaux n'avaient pas assez d'espaces intérieurs, des poteaux ont été rajoutés. Cette dernière phase est prévue fin 2026.

Aménager notre territoire

Depuis 2021, nous vous parlons attractivité. Cela passe par le tourisme, les activités ou animations proposées par nos associations, une offre de logement... Aujourd'hui, nous avons la chance d'avoir des commerçants, des artisans et des producteurs qui proposent des produits et des services de qualité, une école, une agence postale, une médiathèque, etc... Tous ces services sont autant d'atouts en faveur de notre commune qu'il est important de faire perdurer et de mettre en avant. D'ailleurs, nous espérons que notre café redeviendra prochainement un lieu de vie au plein de cœur du village.

A la même époque, le Comité d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Cantal était venu sur la commune faire un inventaire de notre petit et grand patrimoine public ou privé. L'objectif : faire vivre notre héritage afin qu'il ne se perde pas et que des personnes extérieures à notre village est envie de venir le découvrir. C'est aussi la raison pour laquelle une association pour sa sauvegarde a vu le jour. Chaque été, nous mettons également en valeur nos espaces verts en les fleurissant ou en aménageant des lieux comme cela fût le cas aux terrains de jeux où de nombreux arbres fruitiers ont été plantés grâce à un généreux donateur !

Nous ne pouvions pas faire ce bilan sans parler de notre école qui est un point central de notre communauté. Depuis 2024, elle connaît des moments difficiles avec l'annonce de la fermeture d'un poste. C'est pourquoi, pour essayer de soutenir notre école, deux projets avaient été proposés comme l'ouverture d'une classe spécialisée pour accueillir de nouveaux enfants ou le rapprochement avec une autre école pour créer une école de territoire pour privilégier l'apprentissage. Projets qui n'ont pas abouti ! De même, malgré la mobilisation des parents d'élèves, des élèves, de nombreux habitants et le soutien de nos élus, nous avons un poste en moins à la rentrée 2025.

Aujourd'hui, notre école Antonin Malroux compte 34 élèves répartis en 2 niveaux.

